

Bonjour à tous,

20 participants et une dizaine de personnes excusées.

1-Projet d'association :

Henri a animé la discussion sur notre projet.

Nous avons essayé de résumer nos discussions dans le fichier ci-joint.

N'hésitez pas à contribuer de manière écrite.

A la prochaine réunion, nous essaierons de conclure.

2-Point sur ce qui s'est passé depuis la dernière réunion le 25 janvier :

Edith LE GOFFIC :

Bonne nouvelle, suite à notre action, Edith a enfin touché la rente décidée par le tribunal, pour la période s'écoulant du décès de Gwenael jusqu'à fin décembre.

Laurent GUILLOU et Stephane ROUXEL :

En attente de convocation au Tass de St Brieuc pour statuer sur le montant des indemnités à leur verser.

Claude LE GUYADER et Paskal BRIGANT :

Suite à leur rencontre d'une experte à Paris, début sept 2015, celle-ci a remis son rapport ; attente également de convocation au Tass de St Brieuc.

Noel POULIQUEN (site Triskalia à Glomel) :

Noel, atteint d'un lymphome causé par son travail au contact des pesticides, vient de rentrer à la maison après un séjour de 3 semaines à l'hôpital de Brest, pour subir une auto-greffe de cellules souches.

Il est en forme, motivé et remonte la pente.

3-Point sur les actions futures

Rassemblement de soutien à Stéphane ROUXEL, vendredi 4 mars à 10h00 au Tribunal à VANNES (56)

L'entreprise Nutrèa-Triskalia qui a gravement empoisonné 5 de ses salariés sur le site de Plouisy (22) avec des pesticides, a décidé avec un cynisme absolu de contester le taux d'IPP (Incapacité partielle permanente) de 25% que la MSA d'Armorique avait attribué à Stéphane Rouxel à la suite de son accident du travail. Une audience devant le Tass de Vannes va se tenir le vendredi 4 mars à 10h pour statuer sur cette demande.

Dans cette affaire l'entreprise Nutrèa-Triskalia a déjà été condamnée pour faute inexcusable de l'employeur l'année dernière et le Tass de Saint Brieuc devrait statuer

prochainement sur le montant des indemnités à verser aux victimes Stéphane Rouxel et Laurent Guillou.

Le taux IPP de 25% étant déjà un taux plancher pour les victimes qui sont atteintes d'hypersensibilité aux produits chimiques multiples, maladie gravement invalidante, le contester est donc un scandale absolu.

Le comportement de Nutrëa-Triskalia est inadmissible et nous devons le dénoncer avec force.

Organisation de co-voiturage :

- BETTON - Place de la Mairie – à 8h15 – tel. 06 73 19 56 07
- RENNES - Zone Industrielle route de Lorient, sur le parking du magasin Kandella (anciennement Comptoir des Lustres) 1 rue Marechales – à 8h30. Tél 02 99 00 29 42
- REDON : téléphoner à Jean Claude COGREL : 06 32 86 17 79

Réunions – rencontres :

- **Mercredi 2 mars à 15h** : rencontre du Conseil d'Administration de la **CLCV Bretagne** (association de Consommateurs) à **RENNES** (*Michel, Denis, Pierre*)
- **Jeudi 17 mars à 20h20** : soirée ciné-débat (film « la mort est dans le pré », suivi d'un débat avec les ex-Triskalia et JF Deleume) à **DINAN**, cinéma Emeraude vers le Large.
- **Vendredi 18 mars** : 2 ex- Triskalia rencontrent **JR MARSAC, député PS de REDON**, accompagnés par 3 membres du collectif (*Jean Claude, Daniel et Michel*)
- **Mercredi 23 mars à 20h00** : soirée ciné-débat (film « la mort est dans le pré », suivi d'un débat avec les ex-Triskalia et JF Deleume) à la salle de réunion du Village Vacances du Manoir de la Vicomté, 6 av Georges Pian, 35800 **DINARD** organisé par Syndicat Sud Solidaires – Recherche
- **22 mars et 14 juin** : Participation au **PRSE** (Plan Régional Santé Environnement) de J. THEAUDIN et JF DELEUME.

Décryptage des votes des parlementaires

Travail compliqué à réaliser. Josselyne s'y essaie. De plus, elle propose de poser une question écrite au Ministre

Soutien à Mr et Mme CHEVREL :

Mr CHEVREL est atteint de la maladie de Parkinson, suite à son activité de technicien cultures à CORALIS – RENNES.

Ils font face à beaucoup de difficultés pour obtenir la reconnaissance en maladie professionnelle. Nous allons les soutenir.

Soutien à un paysan en difficulté :

Nous avons été contactés par une personne ; après l'avoir rencontrée, 2 d'entre nous s'efforcent de le mettre en contact avec des personnes compétentes.

Création d'un site internet :

Un groupe s'est constitué autour de Daniel ROZE (*Denis, Daniel, Gilles, Pierre, Ludovic*)

Autre contact :

Nous sommes en contact avec Nadine LAUVERJAT, de **Génération Futures** ; elle pourra venir nous rencontrer pour discuter comment travailler ensemble.

Prochaine réunion

Mardi 22 mars à 20 h.